



Conseil d'administration

317^e session, Genève, 6-28 mars 2013

GB.317/INS/12/7

Section institutionnelle

INS

Date: 19 mars 2013

Original: anglais

DOUZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Directeur général

Septième rapport supplémentaire: Dispositions financières pour la Réunion tripartite d'experts: Faciliter la transition de l'économie informelle à l'économie formelle (Genève, 16-20 septembre 2013)

1. Comme indiqué dans un rapport distinct du bureau du Conseil d'administration¹, il est proposé qu'une réunion d'experts se tienne en septembre 2013, dans le cadre des travaux préparatoires à l'inscription d'une question normative à l'ordre du jour de la Conférence internationale du Travail. L'objet de la réunion serait de fournir des orientations sur la nature et la teneur de l'instrument proposé.
2. Comme indiqué dans ledit rapport, il est proposé que cette réunion rassemble 12 experts désignés après consultation des gouvernements, 12 experts désignés après consultation du groupe des employeurs et 12 experts désignés après consultation du groupe des travailleurs.
3. Si le Conseil d'administration approuve, suite aux recommandations de son bureau, la tenue de la réunion d'experts proposée, ainsi que sa composition et son ordre du jour, il devra aussi examiner et adopter une décision sur les incidences financières de l'organisation de cette réunion.

¹ Document GB.317/INS/13/3.

Dispositions financières

4. Les coûts estimatifs de la réunion d'experts proposée sur la transition de l'économie informelle à l'économie formelle sont les suivants:

	Dollars E.-U.
Frais de voyage et indemnités journalières	284 500
Interprétation	146 900
Frais liés aux travaux préparatoires	53 200
Total	484 600

5. Le programme et budget pour 2012-13 ne prévoyant pas de crédits pour cette réunion, il est proposé que ces dépenses soient financées, en premier lieu, par des économies qui pourraient être réalisées dans la partie I du budget 2012-13 ou, à défaut, par l'utilisation de la provision pour dépenses imprévues (partie II). Si cela devait s'avérer impossible, le Directeur général proposerait d'autres méthodes de financement à un stade ultérieur de la période biennale.

Projet de décision

6. *Le Conseil d'administration décide que le coût de la Réunion tripartite d'experts: Faciliter la transition de l'économie informelle à l'économie formelle, estimé à 484 600 dollars E.-U., sera financé, en premier lieu, par des économies réalisées dans la partie I du budget ou, à défaut, dans la partie II, étant entendu que, si par la suite cela s'avérait impossible, le Directeur général proposerait d'autres méthodes de financement ultérieurement au cours de la période biennale.*